



CLUB DES PETITES VILLES DE DEMAIN



GUIDE DE LA FORMATION DES CHEFS DE PROJET ET DES ÉLUS RÉFÉRENTS PETITES VILLES DE DEMAIN

Avril 2025



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Développer et partager la méthodologie et les outils pour mieux :

- appréhender le territoire et établir un diagnostic,
- construire un projet de redynamisation du cœur de ville (les orientations stratégiques, les niveaux d'ambitions et le plan d'actions),
- conduire sa mise en œuvre (boîte à outils opérationnels et financiers).

Donner la possibilité d'approfondir les connaissances et renforcer les compétences sur des thématiques spécifiques.



LE PUBLIC CIBLE

Les chefs de projet Petites villes de demain et les élus référents des communes et EPCI du programme.

LES FORMATS

L'offre de formation est pilotée par l'ANCT, élaborée et mise en œuvre avec les partenaires du programme.

Le parcours de formation s'articule autour de :

UN SOCLE INITIAL

Ouvert gratuitement à tous les chefs de projet recrutés et les élus référents qui le souhaitent.

Animé par l'ANCT, le Cerema, l'Anah, la Banque des territoires, le Ministère de la Culture et France Ville Durable. Il permet :

- des apports de connaissances, de méthodes et d'outils
- de nombreux témoignages de Petites villes

Le socle est organisé en quatre modules :

- La démarche Petites villes de demain
- La méthodologie de la gestion de projet territorial
- Les fondamentaux de la Petite ville durable
- Les partenaires financeurs du programme

100% EN APPRENTISSAGE DIGITAL, A RETROUVER SUR LA PLATEFORME NATIONALE DES PETITES VILLES DE DEMAIN [ICI](#)

UN SOCLE D'APPROFONDISSEMENT

Le socle d'approfondissement de formation est dispensé par l'ANCT et les partenaires du programme, et vise à outiller les chefs de projet et élus référents pour leur donner les moyens de mettre en œuvre leurs projet de territoire.

PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL LOCAL ET NATIONAL

DES MODULES COMPLEMENTAIRES LABELLISÉS

Formations proposées par les partenaires du programme et labellisées par la direction de programme ANCT, permettant aux chefs de projet et aux élus référents d'approfondir les thématiques utiles aux projets de leurs territoires en fonction de leur profil, dans une logique de parcours à la carte. Des parcours thématiques seront aussi progressivement aussi proposés.

PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL LOCAL ET NATIONAL

UN SOCLE INITIAL

LE PROGRAMME

Le socle initial de formation (juin 2021 et janvier 2022) des chefs de projet et élus référents Petites villes de demain est piloté par la Direction de programme Petites villes de demain, avec le comité de pilotage opérationnel du programme. Il est conçu pour permettre à chacun d'appréhender les grands enjeux et outils de la mise en œuvre d'un projet de territoire à partir de cas concrets, en appréhendant les différents leviers du programme. Il est à retrouver en 100% digital sur la plateforme des élus et chefs de projet.

La démarche Petites villes de demain

Une séance consacrée aux fondamentaux de la démarche Petites villes de demain, en lien étroit avec le guide du programme et ses huit grandes étapes, avec des témoignages.



La méthodologie de la gestion de projet territorial

Une séance animée par le Cerema, pour appréhender les premiers pas du chef de projet (mission et rôle), et être sensibilisé aux méthodes d'émergence de projet de territoire, avec de nombreux témoignages.



Les fondamentaux de la Petite ville durable

Une séance animée par France Ville Durable en lien étroit avec d'autres partenaires du programme notamment le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA).



Les partenaires essentiels du programme

Cinq séances pour découvrir la Banque des territoires, l'Anah, le ministère de la Culture, le Cerema et l'ANCT et l'offre de services qu'ils peuvent mettre à la disposition de la construction de votre projet de territoire.



Itinéraire "Cheffes et chefs de projets territoriaux: accompagnement à la conduite des projets complexes"



Dans le cadre d'un partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, l'ANCT s'est engagée dans la création d'une offre de formation adaptée aux besoins des chefs de projet Petites villes de demain.

Construite en s'appuyant sur les besoins des chefs de projet PVD qui se sont exprimés dans le cadre d'une démarche de co-construction et sur les retours d'un questionnaire envoyé aux plus de 900 chefs de projet PVD, cette formation a ensuite été expérimentée par une vingtaine de chefs de projet de régions diverses (d'Ile-de-France, des Hauts-de-France et du Grand-Est) permettant ainsi la création d'une nouvelle formation inscrite au catalogue du CNFPT.

Cet itinéraire est composé de 3 modules :

- **Module 1** : Projets territoriaux: L'adaptation de son positionnement de chef de projet tout au long du projet.

Code du module: SXA1R.

- **Module 2** : Projets territoriaux: L'enrichissement du projet tout au long de sa mise en œuvre.

Code du module : SXA1S.

- **Module 3** : Projets territoriaux: L'animation et la vie du système d'acteurs tout au long du projet.

Code du module : SXA1T

La formation est accessible aux chefs de projet Petites villes de demain, mais aussi aux autres chefs de projet des programmes de l'ANCT et agents des collectivités territoriales.

(Re)découvrez le [webinaire de présentation](#) de la formation sur le site internet Petites villes de demain.

[Les dates 2025 sont disponibles sur le site du CNFPT](#)

LES MODULES COMPLÉMENTAIRES LABELLISÉS

UNE OFFRE A LA CARTE

Les modules complémentaires labellisés doivent permettre aux chefs de projet et aux élus référents intéressés d'approfondir les thématiques qui les concernent, en réponse aux besoins des territoires, dans une logique de parcours à la carte. Ces modules font l'objet d'une labellisation par la Direction de programme, qui permet d'identifier clairement pour les chefs de projet PVD et élus référents les modules ainsi validés. Les modalités d'organisation de ces formations sont variables.

FORMATIONS QUALIFIANTES

Formation continue « Revitalisateur de centres-villes et centres-bourgs »



Informations à venir [ici](#)

- Conception des aménagements cyclables

Dates : 3 et 4 juin 2025 à Rennes

[Inscriptions et informations ici](#)

- Manipulation et (géo)visualisation de données pour la gestion et l'aménagement du territoire

Dates : 18-19-20 juin 2025 à Rennes

[Inscriptions et informations ici](#)

- Patrimoines! (A)ménager les territoires

Dates : 10-11-12 mars 2026 à Rennes

10 jours de formation à distance

[Inscriptions et informations ici](#)

LES AUTRES FORMATIONS DES PARTENAIRES

PARCOURS TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Des formations accessibles en e-learning sur la plateforme de l'OFB



- **Biodiv express**

Cette formation vous permettra d'être capable d'expliquer simplement ce qu'est la biodiversité, les services qu'elle rend à l'homme, les menaces qui pèsent sur elle et en quoi consiste l'action publique menée pour la préserver.

[Retrouvez la formation ici](#)

- L'offre de formation dédiée aux zones humides et aux marais du centre de ressource "milieux humides"

[Informations et inscriptions](#)

- Ressources formatives sur les Atlas de la biodiversité communale

[Disponibles ici](#)

- Introduction à la gestion des espèces exotiques envahissantes

Cette formation vous permettra de définir et caractériser le phénomène invasif, d'identifier les enjeux et impacts, de connaître les points-clés de la réglementation, de mettre en place (ou non) une démarche de gestion.

[Retrouvez la formation ici](#)

- Le livret pédagogique animé - Zones humides et marais

[Disponible ici](#)

- La trame verte et bleue

Cette formation vous permettra une appropriation des concepts, outils et actions pertinentes à mettre en œuvre pour préserver la biodiversité de vos territoires.

[Retrouvez la formation ici](#)

Retrouvez [ici](#) les autres MOOC proposés par l'OFB

Formations de l'école du renouvellement urbain

- Revitalisation urbaine : renouveler les cœurs de ville et centres-bourgs

Dates : 16, 17 et 18 juin 2025

[Informations et inscriptions](#)

- Circuits courts, productions locales, cantines : comment passer à la transition alimentaire ?

Dates : 17 et 18 septembre 2025

[Informations et inscriptions](#)

- La fabrique collective du projet, méthodes pour mobiliser un écosystème d'acteurs

Date : 9 septembre 2025

[Informations et inscriptions](#)

**École du
Renouvellement
Urbain**

- **Une offre de formation proposée aux élus**

- Accélérer la transition écologique de mon territoire
 - Présentiel (2h30)
- S'engager dans une politique territoriale d'adaptation au changement climatique
 - Classe virtuelle (2h)
- S'engager dans une politique territoriale de sobriété
 - Classe virtuelle (2h)

- **Formations à destination des professionnels des collectivités :**

Accompagner le changement de comportement :

- Acquérir les fondamentaux du changement de comportement : Espace Ressources
 - E-learning (7h)
- Accompagner les changements de comportements en faveur de la transition écologique
 - Présentiel (18h)
- L'intelligence collective au service des Territoires
 - Présentiel (21h)

Changement climatique

- Adapter son territoire au changement climatique - Passer à l'action : connaître les outils et méthodes pour l'adaptation
 - E-learning (4,7h)
- Adapter son territoire au changement climatique : Se mettre en marche vers une stratégie d'adaptation
 - Présentiel (14h)
- Quantifier l'impact GES d'une action de réduction - Découvrir la méthode QuantiGES
 - E-learning (2,5h)
- QuantiGES : quantifier l'impact GES d'une action de réduction - Pratiquer la méthode
 - Présentiel / classe virtuelle (7h)

Economie circulaire et déchets

- Maîtriser les fondamentaux de l'Ecologie Industrielle et Territoriale
 - Présentiel (14h)
- Maîtriser la Matrice des coûts et la méthode ComptaCoût®
 - Blended learning (21h)
- Piloter et pérenniser sa démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale
 - Blended learning (17,5h)

Energies

- Fondamentaux de la chaleur renouvelable
 - E-learning (4,7h)
- Connaître l'essentiel sur les projets d'énergies renouvelables participatifs et citoyens
 - Présentiel ou classe virtuelle (7h)

Bâtiment

- Les fondamentaux de la thermique et du bâtiment en collectivité
 - E-learning (4h)

Transition écologique : approche transversale

- Découvrir le Programme Territoire Engagé Transition Ecologique
 - E-learning (2h)
- Comprendre et déployer la méthode Empreinte Projet pour évaluer l'impact environnemental d'un nouveau projet
 - Présentiel (10,5h)

- Formation appuyer le renouvellement des centres-bourgs et sa traduction dans une opération de revitalisation de territoire (ORT) de la DGALN-DHUP - sous-direction des politiques de l'habitat - Mission Territoires et Habitat

Une formation "initiation" est prévue la [semaine du 11 au 13 juin 2025 à Tours](#) dont les objectifs sont de :

- comprendre l'articulation entre une ORT et les programmes ANCT
- connaître les composantes d'une ORT et ses leviers juridiques
- mieux appréhender le volet habitat de l'ORT
- comprendre le déploiement d'une opération de revitalisation territoriale

Une session "approfondissement" aura lieu au [second semestre 2025 à Arras](#) dont les objectifs sont de :

- savoir mobiliser les ressources humaines et financières pour monter une opération de revitalisation territoriale
- adopter une posture adaptée face à des élus et développer des aptitudes de négociation,
- mieux appréhender la mise en place d'une opération de revitalisation territoriale

Respectivement, trois places sont ouvertes aux chefs de projets PVD en poste depuis moins d'un an pour la session "initiation" et plus d'un an pour la session "approfondissement".

- **Formation de type MOOC « [Cap sur le ZAN](#) » (zéro artificialisation nette) de la DGALN - DHUP**

La loi Climat et résilience, adoptée en 2021 et complétée par la loi ZAN de juillet 2023, a fixé une trajectoire nationale visant l'absence d'artificialisation nette (ZAN) en 2050. Cette trajectoire progressive doit être déclinée territorialement dans les documents de planification et d'urbanisme.

Ainsi, la mise en œuvre de l'objectif ZAN constitue un véritable changement de paradigme dans les modèles et pratiques d'urbanisme et d'aménagement. Les collectivités et les services de l'État chargés de l'urbanisme sont en première ligne, ainsi que l'ensemble des acteurs de la filière de l'aménagement. En ce sens, la formation « [Cap sur le ZAN](#) », accessible gratuitement à distance, sur la plateforme interministérielle Mentor, vise à former un large public.

Elle explique le sens de la réforme ZAN en exposant les conséquences environnementales et socio-économiques du phénomène d'artificialisation des sols, ainsi que la genèse de sa prise en compte dans les politiques publiques.

La formation est structurée en 4 modules qui déclinent les aspects-clés de la réforme :

- Les définitions et outils de mesure de la consommation d'espaces et de l'artificialisation ;
- La déclinaison de la trajectoire nationale ZAN dans les documents de planification et d'urbanisme ;
- Les outils de planification et d'aménagement opérationnel à disposition des collectivités ;
- L'accompagnement proposé par l'État et ses opérateurs en ingénierie et en financements à destination des collectivités.

Elle complète ainsi le [guide synthétique](#) ainsi que les [4 fascicules](#) publiés sur le portail national de l'artificialisation des sols. La formation est accessible en libre-service et permet aux agents de la suivre à tout moment, chacun à son rythme. Elle dure en moyenne 4 h 30.

Les supports sont variés :

- Une trentaine de vidéos incluant des témoignages d'élus et d'élues de collectivités (régions, intercommunalités, communes...) et de techniciens (agences d'urbanisme, Cerema, ANCT, établissement public foncier...),
- Des sections « à retenir » sur les principales références législatives et réglementaires,
- Des activités interactives et des tests sous forme de quizz.

Les formations sur Mentor sont accessibles aux agents de l'État dotés d'adresses mail en gov.fr (dont l'ANCT)

Depuis le 1er octobre 2024, la formation "Cap sur le ZAN" conçue par le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, est mise à disposition des agents de la fonction publique territoriale gratuitement par le CNFPT sur la plateforme FORMADIST

- **Fonds Vert: une série de webinaires relatifs au décryptage des mesures du Fonds Vert et la FAQ Fonds Vert**

À l'occasion d'une série de webinaires, Aides-territoires et les référents métiers de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), la Direction générale de la prévention des risques (DGPR), la Direction générale des infrastructures de transport et de mobilités (DGITM), la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC), de la Direction générale des entreprises (DGE), de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et l'Office français de la biodiversité (OFB) ont décrypté chaque mesure et ont répondu aux questions des porteurs de projet.

Ces webinaires sont accessibles en rediffusion [ici](#).

Une foire aux questions (FAQ) sur le fonds vert sera accessible depuis la page fonds vert de la plateforme Aides-Territoires.

- **Accompagnement méthodologique et juridique par le réseau Planif Territoires animé par la sous-direction de la qualité du cadre de vie de la DGALN-DHUP (Bureau de la planification urbaine et rurale et du cadre de vie)**

Cet accompagnement est proposé à l'ensemble des professionnels de l'aménagement impliqués dans l'élaboration d'un PLUi ou d'un Scot, qu'il s'agisse des collectivités locales (élus, techniciens, chefs de projets) et des professionnels privés. Ce réseau mène aussi des actions de promotion et de communication sur les PLUi et les Scot pour favoriser leur diffusion. Dans le cadre de ce réseau, l'Etat se positionne comme un pilote, un partenaire et un diffuseur des bonnes pratiques identifiées localement, au sein d'une structure qui se met au service des collectivités et des PLU.

[Plus d'informations](#)

- **Formation des élus au Paysage de la DGALN - Sous-direction de la qualité du cadre de vie - Bureau des paysages et publicité**

Le Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche pilote avec la Fédération des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (FNCAUE) et l'Association des Maires de France (AMF) une formation des élus à l'approche paysagère pour les accompagner dans le cadre de leurs actions relatives au paysage ou impactant le paysage.

L'objectif est de porter prioritairement l'effort de sensibilisation et de formation sur :

- le lien entre paysage et projet de territoire,
- la connaissance des outils et des ressources spécifiques dans le domaine du paysage,
- les corrélations à établir ou à renforcer entre paysage et politiques énergétique et climatique d'une part, et entre paysage et requalification des friches ou des périphéries urbaines d'autre part,
- la formation des élus à l'approche paysagère pour les accompagner dans le cadre de leurs actions relatives au paysage ou impactant le paysage.

[Plus d'informations](#)

- **Les évènements "Radio Territoria"**

La DGALN - sous-direction Territoires et Usagers - propose des séquences courtes thématiques Aménagement-Logement-Nature à destination des élus locaux, des collectivités locales et des services déconcentrés (exemples: fonds vert, performance environnementale, EcoQuartier, défi de l'eau dans les territoires...).

[Plus d'informations](#)

Pour les agents dotés d'une adresse en .gouv.fr, informations et inscriptions [ici](#)
Pour les agents de la fonction publique territoriale, informations et inscriptions [ici](#)



Formations sur les mobilités actives de l'ADMA



L'Académie Des Mobilités Actives propose quatre parcours de formations qui vous permettront d'approfondir un sujet lié au vélo et à la marche sur tous les territoires, en croisant différentes approches et méthodes. Inscrivez-vous à nos formations jusqu'en fin d'année 2025 sur notre [site internet](#).

Parcours Apaiser et requalifier l'espace public

- Améliorer la cohabitation entre piétons et cyclistes

Dates :

Session 1 : 27 mai et 4 juin 2025

Session 2 : 3 et 8 juillet 2025

Objectifs : Comprendre les origines et les dynamiques des conflits entre cyclistes et piétons pour les prévenir et les apaiser plus efficacement.

[Inscriptions ici](#)

Parcours Développer les mobilités actives en milieu rural

- Comprendre et aménager son territoire rural

Dates : 11, 16 et 18 septembre 2025

Objectifs : Appréhender le développement des mobilités actives en milieu rural en tenant compte des différentes typologies de territoires et en utilisant les outils du plan de circulation rural.

[Inscriptions ici](#)

Parcours Aménager des voiries cyclables et marchables

- Connaître les principes et détails de conception d'une voirie cyclable et marchable

Dates : 14 et 15 octobre 2025

Objectifs : Analyser en détail la qualité des projets cyclables et piétons et proposer des principes d'aménagement adaptés aux besoins des usager-ères des modes actifs.

[Inscriptions ici](#)

Parcours Construire des stratégies d'influence et de plaidoyer

- Mobiliser des arguments pour influencer sur les politiques de mobilités actives

Dates : 25 et 29 septembre 2025

Objectifs : Comprendre l'essor récent des mobilités actives et mobiliser des arguments pour les défendre.

[Inscriptions ici](#)

- Maîtriser les outils de plaidoyer et favoriser la participation citoyenne en faveur des mobilités actives.

Dates : 13, 16 et 27 octobre 2025

Objectifs : Apprendre à bâtir une stratégie de plaidoyer au service des mobilités actives.

[Inscriptions ici](#)

Formations à l'accompagnement des projets d'aménagement durable



Les formations ÉcoQuartier (maîtrise d'ouvrage DGALN) se déclinent en plusieurs modules déployés dans tout le territoire national, y compris en Outre-mer. Elles sont conçues pour correspondre aux attentes des acteurs de l'aménagement durable, collectivités, services de l'État et partenaires.

- Montage économique des opérations d'aménagement durable

Dates : 11, 12 et 13 juin à Tours (Indre-et-Loire)

[Informations et inscription ici](#)

- Impulser la participation citoyenne dans les projets d'aménagement durable

Dates : 16 et 17 juin à Laval (Mayenne)

[Informations et inscription ici](#)

23 et 24 juin à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

[Informations et inscription ici](#)



Suivez l'ensemble des conférences et colloques du Cerema [ici](#)

Formations sur la thématique de la mobilité

Le Cerema conçoit, élabore et dispense des formations professionnelles sur la thématique de la mobilité en réponse aux besoins des acteurs publics et privés engagés dans la transition écologique et la cohésion des territoires.

- **Politique cyclable : planifier et concevoir des aménagements**

Dates :

13 au 14 mai 2025: [Distanciel](#)

03 au 04 juin 2025: [Lille](#)

19 au 20 juin 2025: [Lyon](#)

06 au 07 octobre 2025: [Distanciel](#)

13 au 14 octobre 2025: [Nantes](#)

- **Engager une démarche de résilience territoriale**

A partir d'une approche opérationnelle, cette formation vous permettra d'acquies des méthodes et des outils pour définir et mettre en œuvre une démarche de résilience, adaptée à vos enjeux et vos ambitions.

Dates : 9 et 10 octobre et 2 décembre 2025

[Informations et inscriptions ici](#)

- **Initiation à la gestion de patrimoine immobilier active**

Les Collectivités Territoriales détiennent un patrimoine immobilier très important dont elles doivent assurer au quotidien la charge d'entretien, de maintenance et de mise en conformité réglementaire. Dans l'intérêt des services aux usagers et de la bonne maîtrise des finances publiques, elles ont tout intérêt à passer d'une gestion patrimoniale « subie », de maintenance corrective, à une gestion patrimoniale « active ». L'objectif de cette formation est de donner le cadre de cette démarche active de gestion patrimoniale en 6 étapes.

Date : Formation en distanciel.

4 matinées : les 1, 2, 3 avril et 12 juin 2025, de 9h à 12h30

[Informations et inscriptions ici](#)

- **Conférences techniques territoriales :**

- Adaptation au changement climatique et risques naturels le 19 juin 2025 à [Aix-en-Provence](#)

- **Témoignages, ateliers débats et ressources à retrouver sur la Communauté Quartier de demain sur Expertises Territoires**

[Informations ici](#)

- **Développer la marche en ville**

Dates : 20 et 21 mai à [Nantes](#)

- **Développer le covoiturage au quotidien sur son territoire**

Dates : 20 et 22 mai en [distanciel](#)

- **Surchauffe en villes et villages: adapter vos territoires**

Face à l'urgence à s'adapter, les acteurs de l'aménagement sont en demande de diagnostics utiles, et de solutions adaptées au contexte local. Mettre en œuvre une stratégie de lutte contre la surchauffe, transformer les modes d'aménagement, et identifier les leviers d'action passent nécessairement par une approche transversale, une connaissance claire des phénomènes en place et des outils disponibles.

Dates : 16 et 17 juin 2025 à Lyon

[Informations et inscriptions ici](#)

- **Réussir son projet territorial Energie Climat**

Concevoir, planifier et conduire une démarche énergie et climat territorial est un projet transversal. Pour guider les collectivités dans ce processus exigeant, le Cerema propose cette formation qui permet d'aborder sereinement toutes les étapes d'un projet territorial énergie et climat, de son initialisation sa conception, sa mise en œuvre et à son suivi-évaluation

Dates : Formation en distanciel.

5 matinées : les 14, 15, 16, 19 et 20 mai 2025, de 9h à 12h30

[Informations et inscriptions ici](#)



Formations - Le patrimoine et le centre ancien dans le projet de territoire

- Les droits de l'urbanisme et du patrimoine au service du projet de développement urbain
- Le traitement de l'habitat indigne ou dégradé dans les quartiers anciens : novations apportées par la loi du 9 avril 2024
- SPR aujourd'hui : création, modification, révision, extension
- Fiscalité et patrimoine
Dates : 14 et 21 mai 2025
- Règlement local de publicité
Dates : 13 et 20 novembre 2025

[Informations et inscriptions sur le guide de formation](#)

Découvrez 1 heure 1 expert, nouveau cycle de conférences pour affiner ses connaissances sur des thématiques réglementaires précises en un format court et interactif.

Plus d'informations sur les sessions [ici](#)

Sites & Cités est un organisme certifié Qualiopi.
Les Petites villes de demain bénéficient du tarif adhérent.
Vous pouvez consulter le catalogue de Sites & Cités [ici](#).
Sites & Cités organise également des formations à la demande des collectivités territoriales.

Contact : reseau@sites-cites.fr | 09 72 49 97 06



Placer le patrimoine au cœur de son projet de territoire

Venez découvrir comment construire et animer un projet de développement et de revitalisation intégrant les patrimoines de la cité, et s'appuyer sur le patrimoine pour développer des projets partagés avec la participation des habitants.

Contact : laurent.mazurier@petitescitesdecaractere.com

[Découvrez les formations](#)

Webinaires Tourism'Innov

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan Destination France pour accompagner la transition durable de l'économie touristique, nous avons le plaisir de vous convier à une nouvelle édition des Webinaires Tourism'Innov, organisée en partenariat avec Atout France, le ministère de la Culture et le réseau des Petites Cités de Caractère de France. Cet événement vise à mettre en lumière les richesses patrimoniales et culturelles de nos communes, en apportant des solutions innovantes qui contribuent à les valoriser de manière durable. Il est ouvert aux communes membres du programme Petites Villes de Den.

- Comment réenchanter la cité grâce à l'innovation ?

Ce webinaire met en avant trois solutions novatrices qui encouragent l'exploration qualitative pour tous, incitent à l'émerveillement, et perpétuent l'émotion par le souvenir et qui sont engagées dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine naturel, historique et culturel.

[Retrouvez le replay](#)



FORMATION SUR LA POLITIQUE DE COHÉSION AU NIVEAU EUROPÉEN



L'évaluation et la communication sur son programme Leader

Depuis les années 1990, l'UE développe de nombreux outils afin de permettre l'approche intégrée de développement territorial financés par les fonds structurels et le FEADER : Le Développement Local mené par les Acteurs Locaux dans le cadre du FEDER et du FSE, l'approche GALPA dans le cadre du FEAMPA, l'approche LEADER dans le cadre du FEADER. Ces approches permettent de rompre avec une approche sectorielle des territoires pour privilégier une approche globale à travers une stratégie territoriale.

Cette formation vous permettra d'obtenir les connaissances de base pour évaluer et communiquer sur les stratégies et les projets LEADER, FEAMPA ou FEDER.

Dates :

- Bordeaux : du 2 au 3 juin 2025 ([L'évaluation et la communication sur son programme LEADER](#))
- Bordeaux : du 18 au 19 juin 2025 ([Le montage et la gestion de projets européens FEADER/LEADER](#))



L'OFFRE DE FORMATION POUR LES CHEFS DE PROJET TERRITORIAUX

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale a conçu une brochure à destination des chefs de projet des programmes Petites villes de demain, Action cœur de ville et Territoires d'industrie reprenant l'offre de formation correspondant à l'action économique et d'autres données de l'aménagement et du développement durable des territoires et fléchant les stages qui peuvent intéresser plus particulièrement ce public.

Ce guide est une extraction des offres de formation à destination des chefs de projet territoriaux. L'ensemble des offres de formation présentées dans ce guide sont susceptibles de vous intéresser. Certaines offres de formations répondant spécifiquement aux programmes font l'objet d'un ciblage.



Toutes les formations de cette sélection, comme l'ensemble des formations du CNFPT, sont ouvertes :

- Gratuitement aux agents territoriaux (inscription via le service formation de votre collectivité)
- A titre payant (150€/jour) pour les non-territoriaux : agents de l'Etat, salariés d'association.

[Découvrez la brochure](#)



CAP SUR L'ÉVALUATION : LES FORMATIONS DISPONIBLES

Dans le cadre de l'évaluation du programme Petites villes de demain, la Direction de programme a lancé son kit d'évaluation, en ligne sur Résana

Une variété de formations du CNFPT sont notamment mobilisables, autant sur le thème général de l'évaluation que sur des thématiques plus précises. Pour trouver une formation au plus près de vos besoins et de votre territoire, le site du CNFPT propose une recherche par territoire, accessible en cliquant [ici](#).

Par ailleurs, deux modules de formation en évaluation des projets de territoire Action cœur de ville sont partagés au réseau Petites villes de demain et [disponibles](#) sur l'espace d'animation de la communauté Petites villes de demain :

- « Construire son référentiel d'évaluation » (voir également à ce sujet le Guide méthodologique - évaluation PVD)
- « Collecter et analyser les données, formuler un jugement évaluatif ».

Les supports de formation d'autres modules sont également disponibles.

À PROPOS DE L'ANCT

Mise en place le 1er janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires est un nouveau partenaire pour les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets. Elle anime des pactes territoriaux et des programmes nationaux comme France Services, Action cœur de ville, Petites villes de demain, France Très Haut Débit... L'ANCT développe également une offre de services sur-mesure en matière d'ingénierie de projet, avec une approche "cousue main" pour répondre au plus près de leurs besoins spécifiques et locaux. Elle s'appuie sur un maillage territorial fin grâce aux préfets de département, délégués territoriaux de l'ANCT, et leurs services.

